

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

FICHE DE SYNTHÈSE A ADRESSER AU JURY & A CONSERVER EN COPIE DANS L'ETABLISSEMENT

<p>Nom et Prénom du candidat :</p> <p>Etablissement :</p>	<p>PROPOSITION DE NOTE DESTINEE AU JURY</p> <p>(Coefficient 1)</p>	<p>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</p> <p>Spécialité :</p> <p>Session :</p>
--	--	---

SYNTHÈSE des 2 situations en CCF

Extrait du BO N°8 du 25 février 2010 concernant les modalités d'évaluation de la PSE :

« **Article 5** : L'enseignement général de prévention santé environnement fait l'objet d'une évaluation spécifique dans le cadre d'une épreuve professionnelle pratique, selon la définition fixée en annexe. Cette évaluation se substitue à celle de vie sociale et professionnelle dans les spécialités de certificat d'aptitude professionnelle déjà créées à la date d'entrée en vigueur du présent article. Cette évaluation spécifique est passée selon les mêmes modalités que l'épreuve professionnelle dans le cadre de laquelle elle est effectuée. Elle est notée sur 20. Cette note s'ajoute aux points de l'épreuve professionnelle affectée de son coefficient. »

- **Prévention santé environnement : coefficient 1** Remplace dans l'annexe à l'arrêté du 17 juin 2003 le « D - Vie sociale et professionnelle »...

Modalités d'évaluation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation est notée sur 10 points..

Première situation d'évaluation : écrite - 1 heure

Elle permet en fin de première année de formation l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. À partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième situation d'évaluation :

Elle permet au cours de la deuxième année de formation l'évaluation par sondage des compétences du module 4, environnement professionnel ; elle est constituée de deux parties :

► une évaluation écrite d'une durée de 1 heure portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgence. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;

► une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite. L'évaluation écrite est notée sur 8 points, l'évaluation pratique sur 2 points.

SITUATION 1 (Module 1 à 3)

- Evaluation écrite : /10

SITUATION 2 (Module 4)

- Partie écrite : /8

- Partie pratique : /2

Note la plus haute de la classe : /20

Note moyenne de la classe: /20

Note la plus basse de la classe : /20

NOTE PROPOSEE AU JURY :

/20

(Somme des deux situations)